

Formation



TRANSACTION : LOI ALUR, TOUT CE QUI CHANGE

MARDI 10 JUIN 2014 - DE 9H00 À 17H30 - CHAMBRE FNAIM CÔTE D'AZUR

I - L'EXERCICE DES ACTIVITÉS DE TRANSACTION

Nouveau Champ D'application
Les Agents Commerciaux :
Formation professionnelle obligatoire
La tenue du registre répertoire

II - LES MANDATS DE TRANSACTION

Les missions du mandataire
La clause pénale : Que devient-elle ?
Les nouvelles mentions obligatoires
Les nouveaux mandats FNAIM - Clause durée et application de la loi Châtel

III - LES HONORAIRES

Qui paie quoi en matière de Vente et Location ?
Inter Cabinet et honoraires
Que devient la modification de la charge des honoraires en cours de transaction

IV - LES NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PUBLICITÉS

Mentions obligatoires sur :
Les Honoraires de vente et de location
La vente de bien soumise au statut de la copropriété

V - VENTE DE BIEN EN COPROPRIÉTÉ

Renforcement de l'Information préalable du candidat acquéreur
Cas particulier du copropriétaire débiteur
Nouvelle disposition de règlement suite à opposition
Documents obligatoires à joindre au compromis de vente
Les mentions dans le compromis de vente

VI - LOCATION COURTE DURÉE ET DESTINATION DU BIEN

Changement d'usage – Sanctions
Pouvoirs de municipalités
Pouvoirs des assemblées générales de copropriétaires

VII - LOCATION D'UNE RÉSIDENCE PRINCIPALE VIDE OU MEUBLÉE

Bail type : Location nue ou meublée Articles 25-3 et suivants

CONCLUSION DU BAIL

Nouvel état des lieux lors de la conclusion du bail
La garantie universelle GUL : Entrée en vigueur :
Fixation du loyer



TARIF : 240,00 €



FORMATEUR : Raquel DEFRANCE - *Consultante juridique pendant 25 ans*

Maîtrise de Droit Privé

Diplômée d'ICH



DURÉE : 1 jour



Tout adhérent FNAIM doit justifier la participation à deux jours de formation par an et par structure (Assemblée Générale du 07/12/2008). Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement. Toute absence non justifiée 10 jours avant le début du stage sera due.

[Accéder au bulletin d'inscription](#)